

Varaville



Bulletin municipal de la commune de Varaville - n°44 - Été 2011



RÉTROSPECTIVE : PAGE 8



ACTIVITÉS ESTIVALES : PAGE 10



CULTURE : PAGE 12

SOMMAIRE

- 3 Informations municipales**
- 5 État civil**
- 6 Urbanisme**
- 7 CCAS**
- 8 Rétrospective**
- 9 Entreprise**
- 10 Activités estivales**
- 12 Culture**
- 14 Conseils Sécurité**
- 16 Associations**
- 24 Collecte des déchets**
- 26 Agenda**
- 27 Informations pratiques**

Directeur de la publication

Joseph LETOREY, maire de Varaville

Rédaction et coordination

Nathalie WEIBEL, Raphaël ALDROVANDI

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Florence EVAÏN, Agathe LEMOINE

Photos

Raphaël ALDROVANDI, Jean LEBEGUE,
Agathe LEMOINE, Joseph LETOREY,
Aurélie NIARD, Jacques PECHAUD,
Nathalie WEIBEL, X.

Conception et réalisation

Conseil Graphique - 02 31 35 48 78 - N°CG0091

Impression

Corlet Imprimeur



Imprimé sur papier recyclé Cyclus

ÉDITORIAL

C'est sous le signe des réformes administratives que cette année 2011 a commencé.

L'urbanisme et la fiscalité, sujets qui concernent tous les habitants, sont bouleversés.

Tout d'abord, les règles d'urbanisme ont subi de profondes modifications.

La tempête Xynthia, de triste mémoire, a amené l'Etat à prendre des décisions radicales. Un atlas des zones à risques a été établi, interdisant toute construction dans plus de 80 % de la commune. Tout le marais et sa lisière sont concernés : par exemple, le dernier lot du Grand Large 2 est devenu inconstructible. Les études d'extension de l'urbanisation effectuées dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme sont remises en question.

Nous souhaitons que cette extension soit modérée pour tenir compte des risques connus : l'atlas publié par l'Etat la réduira encore davantage.

Le Home et le bourg comportent chacun des zones actuellement urbanisées qui pourraient craindre une inondation par débordement de la Dives, au vu de la hauteur d'une crue centennale. Dans l'état actuel des règlements, aucune construction nouvelle ne pourra être entreprise dans ces zones.

Par ailleurs, la fiscalité locale a connu également d'importantes modifications : le blocage des dépenses de l'Etat et la suppression de la Taxe Professionnelle ont conduit les communes à voter leurs budgets sans connaître le montant des recettes. Basée sur un maintien théorique des subventions de l'Etat, c'est avec la plus grande prudence que s'est faite l'élaboration du budget de Varaville, ce qui a conduit à un réajustement des taux des taxes locales.

Malgré tout, le bilan de mi-mandat est encourageant. Les améliorations promises ont été ou réalisées, ou engagées, telles le C3, la réhabilitation des réseaux, la sécurité.

Deux grands chantiers vont marquer la rentrée : le premier verra le début des travaux coordonnés de la traversée du Home (avenue du Président Coty) : réfection totale du réseau d'assainissement par la C.C.E.D., création de pistes cyclables, sécurisation de la traversée, aménagement du parking du stade.

Le deuxième sera la réalisation d'une autre promesse de campagne : l'élaboration d'un pôle santé doublé d'un espace culturel face à la mairie. Nous avons envisagé cette réalisation dans l'ancien commerce près de la salle polyvalente, mais les négociations n'ayant pas permis d'obtenir un prix de vente satisfaisant, nous nous sommes orientés vers la « maison Magdelaine » que les propriétaires ont accepté de vendre pour un usage d'intérêt général. Nous y regrouperons des services médicaux, paramédicaux, sociaux et culturels. Les entretiens réalisés avec les professionnels rencontrés montrent leur intérêt et leur enthousiasme. Ces grands projets vont changer la physionomie du Home et marqueront le renouveau, le retour à la vie de plusieurs endroits que l'on croyait éteints.

L'été aussi apportera aussi sa part de regain d'activité : le club de plage va accueillir piscine et maîtres nageurs et l'ancien vivier du Home, racheté par la Mairie, accueillera dès la fin des travaux de réhabilitation un nouveau poissonnier. Souhaitons plein succès aux jeunes qui sont à l'initiative de ces projets.

Les activités ne manqueront pas pour animer la saison estivale. Concerts, conférences, randonnées, foires à tout, expositions et manifestations diverses accompagneront l'été. Un grand merci aux bénévoles des associations et aux élus qui s'investissent pour le plaisir de tous.

Je vous souhaite de très bonnes vacances, joyeuses et ensoleillées.



**Le maire,
Joseph LETOREY**

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS

Réhabilitation du réseau d'assainissement

A partir du mois de septembre, la Communauté de Communes procédera au remplacement des réseaux d'assainissement de Varaville qui ont été jugés trop vétustes.

Les travaux débuteront rue Raoul Magdelaine. Ils sont ici justifiés non seulement par la vétusté des installations mais aussi parce qu'une partie du réseau, très ancienne, passe dans des propriétés privées et se révèle donc inaccessible pour les services de la C.C.E.D., empêchant un entretien facile.

Un réseau sous le domaine public (sous la chaussée) va être créé, le branchement de chaque riverain sera raccordé au réseau public. Les canalisations dans les propriétés privées n'étant plus utilisées seront « inertées » : elles seront bouchées par un coulis de béton. La C.C.E.D. assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ce chantier dont le coût s'élèvera à 100 000 € TTC, financés en totalité par la C.C.E.D. Les travaux dureront environ trois semaines. La réfection du réseau assainissement se poursuivra ensuite du haut de la rue Magdelaine jusqu'au poste de secours. Ce chantier, en terrain sableux, sera réalisé sans ouverture de tranchées, les interventions se faisant par l'intérieur des conduites. Un autre chantier sera réalisé le long de la D 513, au bourg, afin de desservir les maisons situées au nord (coté haras), actuellement non raccordées. Enfin, un troisième chantier sera celui de la D 514 dans laquelle circulent toutes les eaux usées du Home, dans une installation complètement obsolète. Une étude complète va être effectuée avec le concours de l'agence de l'eau suivie par des travaux importants.

La traversée du Home

Conjointement avec les travaux d'assainissement, la commune de Varaville mènera les travaux d'aménagements routiers nécessaires à la sécurisation de la D 514 (avenue du Président Coty), et créera une piste cyclable sur cette voie. C'est un chantier important qui fera intervenir le conseil général, avec les services de sécurité et le plan vélo départemental, la C.C.E.D., la commune et le maître d'œuvre qui devra coordonner tous les services avec les entreprises. C'est la concrétisation des études d'aménagement commencées depuis plusieurs années avec le concours des différents partenaires, publics ou privés.

Les chemins des marais

Après un hiver particulièrement rigoureux, ce sont les chemins des marais qui ont le plus souffert. Ce ne sont pas moins de 660 tonnes de caillou qui ont été nécessaires cette année afin de combler les multiples trous laissés par les intempéries, soit plus de 11 000 € et de nombreuses heures passées par les services techniques. Notre commune compte 22 km de chemins de marais : c'est une charge importante pour le budget.

Effacement des réseaux

La première tranche à peine terminée, la seconde commence. Le quartier de l'avenue du Général Gossard a été retenu car la puissance du réseau était insuffisante : des travaux de renforcement étaient indispensables. Les travaux ont commencé début mai et s'achèveront vers le mois de juillet.

Les logements sociaux Partelios

Les quatre premiers T2, situés dans le lotissement du Grand Large 1 seront livrés le 1^{er} octobre. Les autres appartements seront livrés

dès le début de l'année prochaine. Des habitants attendent avec impatience cette livraison. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser rapidement à la Mairie.



Le centre médico-social

C'est un projet phare pour notre équipe, un engagement de campagne et surtout une nécessité pour les Varavillais. L'ancien « CO-DEC » a longtemps été envisagé pour cette opération mais les délais juridiques nous ont contraints à réviser cette position et c'est finalement sur la « maison Magdelaine » que s'est porté le choix de la Mairie. Les propriétaires, toujours opposés à une destination de promotion immobilière, ont accepté de la vendre à la Mairie pour une destination d'utilité publique.



Les études sont en cours afin de définir plus précisément le projet et de le financer dans les meilleures conditions possibles. Il devrait réunir en un même lieu des services médicaux, paramédicaux, sociaux et culturels.

La poissonnerie

Ce petit bâtiment, avenue du Président Coty, fut une mairie-annexe, une boucherie, un vivier et est abandonné depuis des décennies, donnant un aspect délabré à ce secteur de la commune. Il a été acheté par la Mairie qui effectue des travaux de remise en état indispensables puis sera mis à disposition d'un commerçant, qui ouvrira dès la fin des travaux de réhabilitation une poissonnerie.

Le golf

Les locaux du club house et des vestiaires sont désormais propriété du syndicat intercommunal du golf, organisme indépendant composé de 6 délégués de Cabourg et de 6 délégués de Varaville. Les locaux sont acquis par le syndicat, financés par un emprunt, les remboursements étant assurés par la location à l'exploitant. Le parking actuel est acheté par la ville de Cabourg qui ajoute une subvention de 95 000 € en contrepartie des terrains mis dernièrement à disposition par la commune de Varaville, représentant 3,2 ha.



Des travaux vont être entrepris par le syndicat du golf afin d'améliorer ce patrimoine de notre commune, et des modifications sont envisagées sur le parcours afin de le rendre plus attractif et de faire progresser sa clientèle et son rayonnement.

Rue des Bains

Des problèmes administratifs inattendus sont apparus dans le SIVOM de la rive droite de l'Orne, organisme qui gère notre alimentation en eau potable. Les travaux de finition de la rue des Bains s'en trouvent retardés.

Les 21 communes adhérentes souffrent des mêmes inconvénients, pénalisant le bon déroulement des chantiers. Les riverains seront invités à consulter le projet d'aménagement pendant la saison estivale. Dès le règlement de ce dossier, le revêtement sera effectué, permettant d'apporter la touche finale à ce chantier.

BUDGET

Un budget repose sur deux piliers :

• **Le fonctionnement**, ou tout ce qui concerne les charges courantes pour la bonne marche de la mairie, à savoir le salaire du personnel, les factures d'eau, de gaz et d'électricité, les achats de consommables (papiers, crayons, encre...), les assurances et les indemnités des élus. Les dépenses de fonctionnement sont principalement financées par les contributions directes et les dotations de l'Etat.

• **L'investissement**, qui recouvre les achats de biens immobiliers (terrain et construction) et de prestations intellectuelles (études), ainsi que l'engagement de travaux de voirie et le capital des emprunts qui ont permis les investissements des années antérieures. Les dépenses d'investissement sont financées par de l'autofinancement (virement de la section fonctionnement, issu de la différence positive entre les dépenses et les recettes de fonctionnement), certaines dotations de l'Etat, et éventuellement par recours à l'emprunt.

Le budget 2011 a été établi avec beaucoup de prudence en

raison de l'incertitude du résultat du nouveau calcul des dotations de l'Etat après la réforme de la taxe professionnelle. Cette incertitude a par ailleurs conduit le conseil municipal à décider une augmentation de 3 % des taux des contributions directes, inchangés depuis 2007, pour garantir le paiement de charges qui ne cessent d'augmenter comme l'eau, le gaz et l'électricité, les primes d'assurance et les carburants.

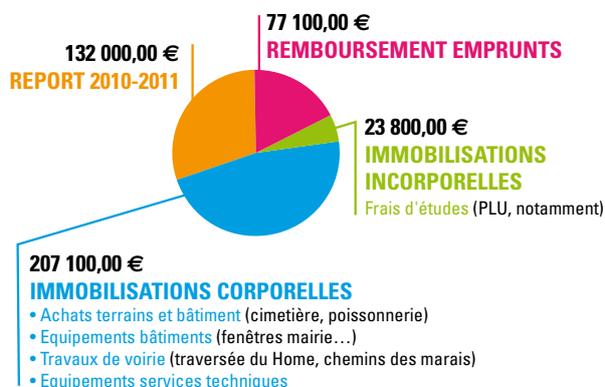
Taxes communales	De 2007 à 2010	2011
Taxe d'habitation	8,26 %	8,51 %
Taxe sur le foncier bâti	10,30 %	10,61 %
Taxe sur le foncier non bâti	22,34 %	23,01 %

En ce qui concerne l'investissement, l'équipe municipale a choisi d'engager, sans recourir à l'emprunt, des dépenses d'intérêt général (réfection de voiries, notamment) et correspondant à des opportunités à saisir, comme l'achat de l'ancienne poissonnerie pour y accueillir un commerçant.

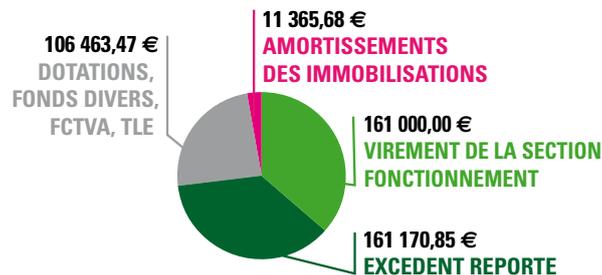
Ci-dessous, la répartition graphique des dépenses et recettes de fonctionnement, et des dépenses et recettes d'investissement :

Investissement

Dépenses 440 000 €

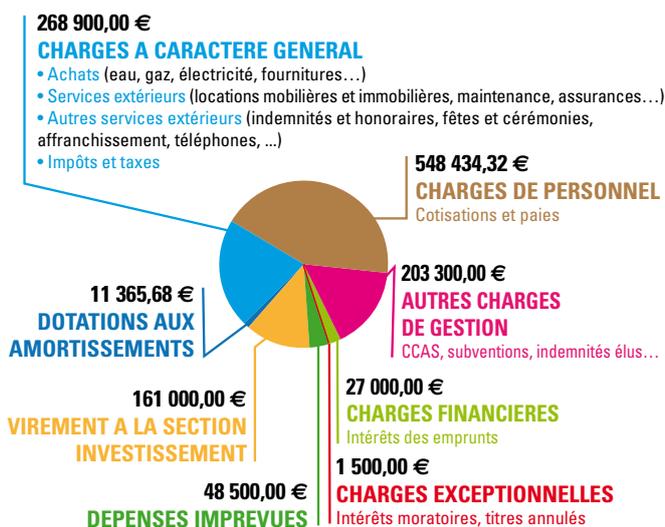


Recettes 440 000 €

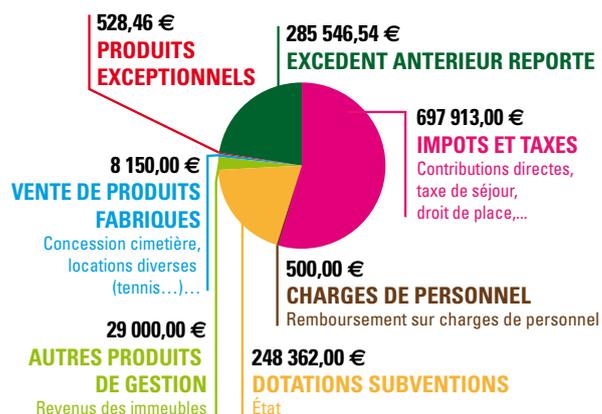


Fonctionnement

Dépenses 1 270 000 €



Recettes 1 270 000 €



INFORMATIONS DIVERSES

Feu d'artifice

Le feu d'artifice municipal sera tiré le jeudi 14 juillet à partir de 23h depuis les Étangs St-Georges, où M. GVOZDEN nous accueillera une nouvelle fois. Venez nombreux célébrer ce rendez-vous familial et voir les tirs se refléter dans les étangs de pêche ! Les étangs St-Georges sont situés sur le « C3 », chemin communal reliant le bourg et le Home, prolongeant l'avenue du Général Leclerc.

Contrôle de vitesse



Un radar automatique a été installé depuis le mois de mars sur la D 27 (dite « chaussée de Varaville »), au carrefour du chemin de l'Anguille. Cette installation complète les réalisations précédentes (feu clignotant, re-

lèvement de chaussée) dont le but est de sécuriser cette intersection entre une route départementale très fréquentée et le chemin de l'Anguille.

Rappelons que cette voie est empruntée par la véloroute des marais de la Dives et que, si la vitesse est limitée à 90 km/h sur la D 27, cette intersection doit rester le lieu d'une extrême vigilance.

Agent de Surveillance de la voie publique

M^{me} Audrey SAUSSAYE a été recrutée pour la saison estivale en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pour seconder notre policier municipal,

M. Xavier MAURIN, dans ses missions, notamment en ce qui concerne la surveillance des voies publiques et la prévention aux abords des lieux publics.

Opération tranquillité vacances

Comme une soixantaine de foyers depuis quelques années, vous pouvez demander à la police municipale de Varaville de veiller sur votre domicile pendant que vous profiterez de vos congés. Il vous suffit simplement de compléter un formulaire, disponible à la police municipale ou sur le site de la commune (www.varaville.fr, mairie > sécurité). Les agents de la police municipale effectueront des rondes autour de votre domicile, et pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, en cas d'effraction, prendre immédiatement les mesures nécessaires.

Circulation des animaux sur la plage

Afin d'améliorer la sécurité et la salubrité publiques sur la plage, deux arrêtés municipaux ont été pris concernant la circulation des animaux sur la plage. Vous pouvez consulter l'intégralité des arrêtés par voie d'affichage ou sur le site de la commune. Voici les aspects de ces arrêtés applicables en saison estivale :

- **Concernant les chevaux** : ils ne sont autorisés sur la plage qu'entre deux heures



avant et deux heures après l'heure du calendrier officiel des marées basses de Dives-sur-Mer, et ne peuvent circuler que sur la bande de sable découverte par la marée descendante. L'accès à la plage, sur la zone autorisée, se fera par les cales à bateaux sises avenue des Devises, rue des Bains et rue de Lutho. De plus, du 16 juin au 30 septembre, ils sont interdits sur la plage de 9h à 20h.

- **Concernant les chiens** : du 16 juin au 30 septembre, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les chiens ne sont autorisés que tenus en laisse sur le sable mouillé. Entre l'avenue des Devises et la rue Bracke Morel, ils ne sont autorisés qu'avant 9h et après 20h. Ils sont autorisés en permanence à l'ouest de la rue Bracke Morel.

Nettoyage de la plage

La municipalité a fait le choix de limiter autant que possible le nettoyage mécanique de la plage, coûteux et destructeur du milieu. Ce type de nettoyage sera néanmoins pratiqué après les plus fortes marées et en cas d'arrivée massive d'algues ou autres déchets importants sur la plage. Toutefois, pour des raisons de sécurité, ces passages ne peuvent avoir lieu qu'en début de matinée. Or les marées amènent parfois leurs lots de déchets à des heures incompatibles avec un ramassage mécanique, et celui-ci ne pourra avoir lieu que la matinée suivante. Comme les années précédentes un employé communal saisonnier interviendra sur la plage pour un ramassage manuel sélectif des déchets : il s'agira cette année de Matthieu SIMEON. Il travaillera également à l'agence postale communale et à l'office de tourisme en fin de matinée et l'après-midi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LEMAITRE Manon, le 11 janvier 2011
 SCHRYVE Raphaël, le 19 janvier 2011
 LABARRIÈRE Louis, le 3 février 2011
 GUILLET Maxime, le 28 février 2011
 DESHEULLES Nino, le 19 mars 2011
 GUÉRARD Clément, le 12 avril 2011

DÉCÈS

TAGINI veuve DELABARRE Marguerite, le 16 décembre 2010
 ROUSSEAU Pascal, le 17 décembre 2010
 BOUCLON épouse CASINI Marie-Rose, le 17 janvier 2011
 ZAJAC Jean-Pierre, le 9 février 2011
 GOSNET Bernard, le 22 mars 2011
 BERVAS Jean, le 2 mai 2011

ATLAS DES ZONES SOUS LE NIVEAU MARIN

Le 28 février 2009, la France a été balayée par la tempête Xynthia qui a ravagé les côtes de l'Europe de l'Ouest. On dénombre 59 victimes en France, Espagne et Portugal. Les dégâts matériels sont considérables. La Faute-sur-Mer et L'Aiguillon deviennent tristement célèbres et amènent des questions : comment a-t-on pu autoriser des constructions dans ces endroits ?

L'État français est mis en cause. Des mesures sont prises : des maisons sont rachetées, puis détruites. Le drame humain est immense : il faut assumer la responsabilité morale de toutes ces personnes qui ont acheté en toute confiance et qui, aujourd'hui, sont décédées.

Les préfetures sont alors chargées d'une mission : empêcher les constructions dans tous les endroits qui sont susceptibles d'être inondés, ne serait-ce qu'une fois par siècle.

Mers et rivières peuvent connaître des crues importantes ; il suffit de conjuguer 3 critères : un coefficient de marée élevé, une dépression et un vent soufflant en tempête. Les effets peuvent encore être amplifiés en période de fortes précipitations.

La conjugaison de ces éléments peut faire monter le niveau de la mer et des rivières de façon dramatique, amenant des débordements et des inondations. Les ouvrages de protection réalisés par l'homme ne sont pas infaillibles, une digue n'est pas une barrière infranchissable.

Dans les marais de la Dives, la montée du niveau de la mer pourrait faire monter le niveau de la Dives, qui inonderait alors les terres avoisinantes.

L'État a exigé un travail important : établir un atlas recensant toutes les zones situées en-dessous de ce niveau dit de « crue centennale » pour tout le littoral français. Le niveau d'une crue centennale est estimé à 4,55 m NGF*.

Tous les terrains situés plus d'un mètre en dessous de ce niveau (3,55 m NGF) sont classés non constructibles.

Tous ceux situés entre 3,55 et 4,55 m NGF ne devront plus faire l'objet de projet d'ouverture à l'urbanisation.

Et toutes les constructions devront avoir une hauteur de plancher située à plus de 4,75 m NGF.

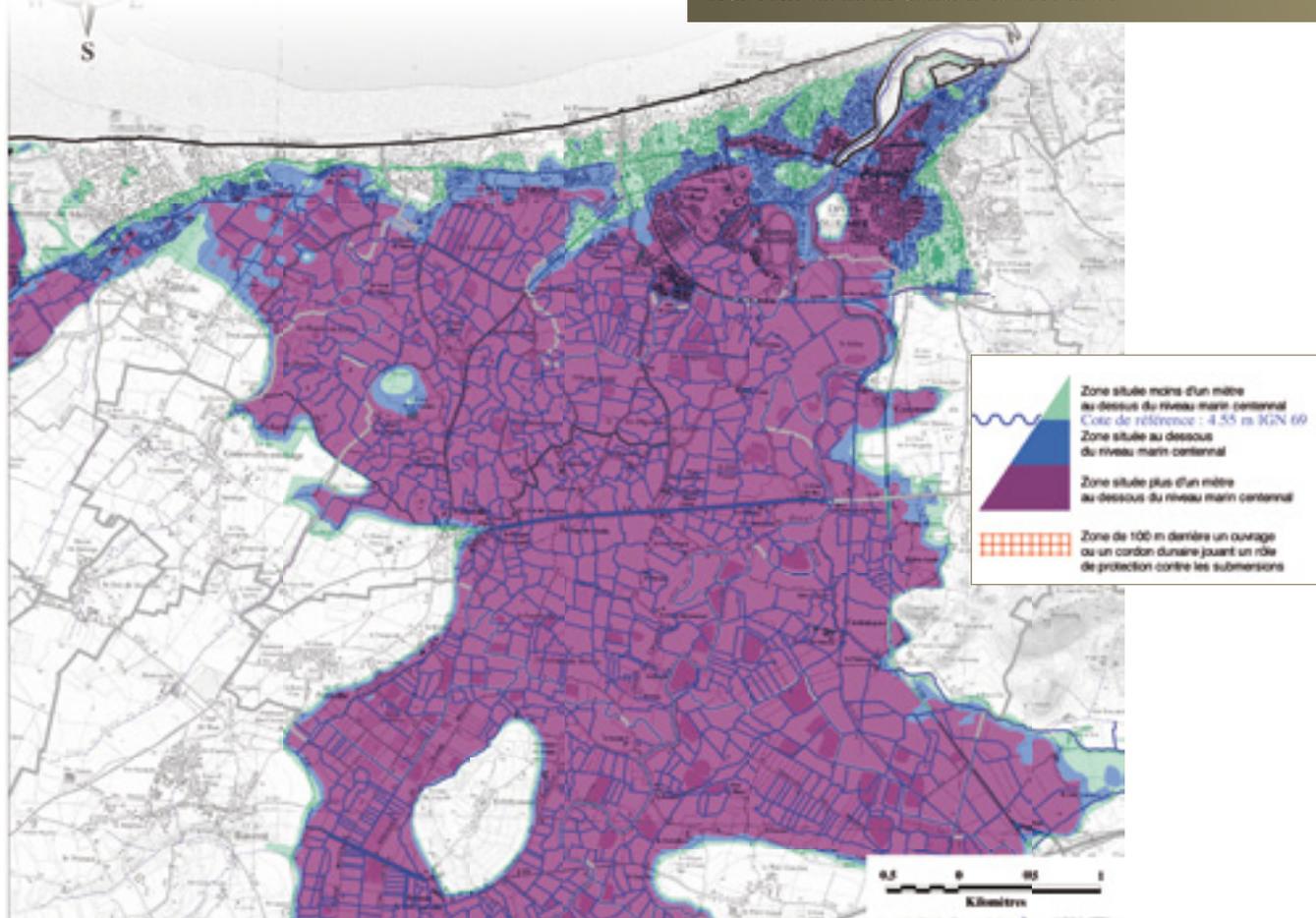
Ces niveaux ne sont pas innocents pour notre commune : les lotissements Guazava, le Grand Large, le Verger sont situés dans ces zones et, depuis le mois de mai, des permis de construire ont été refusés dans ces secteurs, pourtant déjà urbanisés.

Des études complémentaires vont être entreprises par l'État et par la commune : études d'aléa, Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), prise en compte des différents ouvrages de protection et levés topographiques afin de préciser les niveaux.

Aujourd'hui, l'atlas est publié (voici ci-dessous). Toutes les zones en violet sont situées plus d'un mètre sous la cote d'une crue centennale : dans ces secteurs, toute nouvelle construction est interdite. Dans les autres zones en couleur, des prescriptions sont imposées, c'est-à-dire des précautions pour limiter les risques, d'abord en surélevant les planchers : au minimum 4,75 m.

Les études à venir vont permettre de mieux lutter contre les dangers d'inondation, par une amélioration des protections. Nous vous tiendrons informés des évolutions de ce dossier auquel nous attachons un soin particulier.

*En France, le niveau, ou l'altitude des différents points, est déterminé par un point de référence situé à Marseille. On parle souvent d'altitude « au-dessus du niveau de la mer ». On l'appelle niveau NGF : Nivellement Général de la France.





dansante pour nos aînés que nous avons appelée « fête de printemps » en remplacement de la traditionnelle galette de début d'année. Ce changement paraît avoir fait l'unanimité puisque nous avons réuni une bonne soixantaine de personnes. Ce fut un agréable moment passé en compagnie d'un chanteur/musicien JANMAX. Cette année, la commission du CCAS a pensé qu'il serait

Les membres du CCAS vous souhaitent un bel été 2011 et viennent à travers ce bulletin vous relater les quelques faits marquants de la fin d'année 2010 ainsi que pour le premier trimestre 2011.

Le 10 décembre 2010, le repas des anciens a réuni une soixantaine de personnes autour d'un repas de qualité et une animation musicale appropriée. Quant aux personnes n'ayant pu assister à ce déjeuner, il leur a été remis un colis composé de produits locaux. Les colis préparés par « Les Saveurs d'Auge » à Pont-L'Evêque étant très appréciés, il a été décidé d'acheter les mêmes produits pour le Noël 2011. Chaque année, lors de ce repas, nous fêtons les 80 printemps de nos seniors. En 2010, aucune des personnes présentes lors du repas n'a soufflé ses 80 bougies, nous avons proposé de célébrer les 90 ans de M^{me} JULIEN qui était parmi nous ce jour-là.

Cette année, le repas des anciens aura lieu le **jeudi 1^{er} décembre 2011**.

Le 17 décembre 2010, le Noël des enfants a rencontré un vif succès aussi. Pour le bonheur des petits et grands, il nous a été présenté un spectacle interactif de magie et attractions diverses ; nous avons vu les enfants émerveillés et un bon nombre d'entre eux a participé activement à la comédie. Nous souhaitons que le spectacle 2011 soit aussi porteur de rires et d'enthousiasme.

Nous fêtons Noël avec les enfants le **vendredi 16 décembre 2011**. Le spectacle est prévu à 17h30 ; il s'intitule les Z'AVENTURES DE ZIGOMAR : marionnettes, chants et danses avec participation active des petits...

Petit rappel : tous les jeunes Varavillais, de la naissance à 12 ans, se verront remettre un présent (jouet, livre ou places de cinéma ou autre). A cet effet nous vous rappelons qu'il est important que tous les enfants soient inscrits en Mairie, faute de quoi nous ne pourrions leur remettre un cadeau, ce qui ne manquerait pas d'entraîner la contrariété des enfants concernés.

Les Mairies sont confrontées à une baisse de leur dotation de fonctionnement versée par l'Etat. La commune de Varaville a fait l'objet cette année d'une diminution de cette dotation reçue en avril 2011 et en conséquence, le CCAS devra également diminuer légèrement ses dépenses. Notre commission envisage plusieurs possibilités ; dans l'immédiat nous pensons que nous serons amenés pour 2011 à supprimer les places de cinéma remises aux jeunes de 13 à 15 ans. Il nous faut gérer au mieux ces fonds qui nous sont affectés par la municipalité.

Et, pour terminer nos festivités, il a été proposé une après-midi

souhaitable de changer la formule de la sortie proposée aux seniors. En effet, après avoir fait un sondage où il vous a été proposé deux choix (le traditionnel voyage ou un spectacle), à l'unanimité le spectacle l'a emporté et nous en sommes ravis car le voyage ne permet pas à beaucoup d'entre vous, pour des raisons de santé, d'y participer, alors qu'un déplacement au Zénith de Caen est plus accessible à beaucoup de nos aînés. Cette sortie a eu lieu le dimanche 22 mai 2011. Nos Varavillais ont assisté à un show sur glace : Holiday on Ice.

Nous sommes conscients que la conjoncture économique est un peu difficile pour beaucoup d'entre vous et si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter et nous essaierons de trouver des solutions en fonction de nos possibilités et toujours à votre écoute.

Le secrétariat de la Mairie de Varaville est à votre disposition pour les dossiers APA et prendra vos demandes exceptionnelles le cas échéant et la commission CCAS statuera sur ces derniers (aide chauffage etc.).

Nous vous rappelons l'adresse du Secours Catholique à Cabourg : rue du petit Pont de Pierre.

Bon été à toutes et tous.

Anne-Marguerite LE GUILLOU

Dans le cadre du « Plan national canicule », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, (ainsi que les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice tierce personne, les titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune. Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan canicule ».

Contactez la mairie : du lundi au samedi de 9 h à 12 h ou le mercredi après-midi de 14 h à 17 h au 02 31 91 04 74, ou la Police Municipale au 02 31 24 08 00.

RALLYE TOURISTIQUE « SPORT ET HISTOIRE »



Les villes de Dives-sur-Mer et Saint-Pierre-sur-Dives ont organisé le 14 mai un rallye touristique ouvert à tous. Les communes de Mézidon-Canon et Varaville se sont associées à cette initiative. De 9 à 70 ans, en famille ou entre amis, les participants ont pris le départ à Saint-Pierre-sur-Dives, en canoë sur la Dives jusqu'à Ouville-la-Bien-Tournée. La deuxième étape a conduit les équipes de Mézidon-Canon à Varaville en vélo, où elles ont été accueillies au square Varet pour une pause ravitaillement, avant de repartir

en courant jusqu'aux halles de Dives-sur-Mer. Le parcours était ponctué de commentaires culturels proposés par *Pays d'Art et d'Histoire* sur l'histoire et l'architecture du Pays d'Auge, et un questionnaire culturel a permis de départager les candidats. Participants comme organisateurs sont très intéressés à l'idée de renouveler l'événement l'an prochain : si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de l'office de tourisme, qui ne manquera pas de vous contacter lors de la période des inscriptions.

FÊTE DU NAUTISME

Le dimanche 15 mai a eu lieu la « fête du nautisme », organisée par la C.C.E.D. et la station nautique de l'estuaire de la Dives. C'est sous une météo favorable que les communes de Houlgate, Dives-sur-Mer, Cabourg et Varaville ont uni leurs atouts pour permettre à tous de découvrir gratuitement toutes les activités nautiques pratiquées dans l'estuaire.

A Varaville, ce ne sont pas moins de quarante personnes, jeunes ou adultes, qui ont découvert le catamaran, encadrées lors de leur baptême par Paulin SEVESTRE ou Jean D'ADVENTURE, moniteurs de l'école de voile de la C.C.E.D. (en couverture de ce bulletin). Le président de la communauté de communes, Olivier COLIN, s'est rendu à la base nautique de Varaville pour constater le succès de l'opération, en présence des élus varavillais. Sur l'ensemble de l'estuaire, on dénombre plus de mille visiteurs pour les activités et portes ouvertes de la fête du nautisme et près de trois cents baptêmes. Si vous souhaitez prolonger la découverte, retrouvez toutes les activités de la base nautique en pages « activités estivales ».



CONCERT DES 3 P'TITES NOTES



Le comité des fêtes de Varaville a organisé le vendredi 13 mai une soirée musicale de chant choral, piano et flûte traversière, interprétée par l'ensemble « 3 p'tites notes ». Sous la direction du chef de chœur Florent HAUPAIS, ce concert, ouvert à tous et gratuit, a remporté un vif succès. Les choristes ont présenté deux heures de spectacle, en parcourant des registres allant du classique à la variété, en passant par des chants traditionnels suédois, bulgares ou normands. Accompagnée au piano du chef de chœur, Stéphanie HAUPAIS a également interprété à la flûte traversière des airs de Bach, Fauré, Gluck et Mozart. Et pour clore cette soirée, Florent HAUPAIS a invité le public à participer en interprétant avec les choristes le canon *Où l'on me verse du bon vin*.

ENTREPRISE



L'Auberge

Installées depuis mars 2011, M^{me} ROUSSEL et son équipe vous accueillent tout au long de l'année dans une ambiance familiale, au bourg de Varaville.

A deux pas de Cabourg, n'hésitez pas à venir goûter la cuisine normande traditionnelle élaborée avec des produits locaux frais. Par exemple, la teurgoule est réalisée avec le lait provenant de la ferme située en face du haras de Varaville. Quant aux légumes, ils proviennent directement du maraîcher d'à côté.

Le chef, Luc LAMBERT, et son second, Jean-Louis DIETRICH, vous proposent des tripes maison, des escargots à la normande ou encore des cuisses de grenouilles persillées.

La terrasse, d'une capacité de 40 places, vous accueillera lors des journées ensoleillées et le feu de cheminée vous réchauffera le cœur en plein hiver.

Venir à L'Auberge, c'est retrouver les valeurs qui ont fait la renommée des

établissements populaires : convivialité, simplicité, proximité. Et pour pas cher. En effet, un menu à 11,50 € (comprenant le buffet d'entrées à volonté, un plat et fromage ou dessert) est proposé tous les midis, week-end compris.

Horaires d'ouverture :

- En saison (du 15 juillet au 15 août) : tous les jours de 12h à 14h30 et de 19h à 21h
- Hors saison : tous les midis du mardi au dimanche de 12h à 14h30 + les vendredis et samedis soirs de 19h à 21h

- Menu à 11,50 € (tous les midis, week-end compris)
- Buffet d'entrées à volonté
- Tripes maison ou andouillette dijonnaise ou pièce de boeuf ou plat du jour
- Fromage ou dessert
- ¼ de vin ou de cidre
- Menu à 25 € (week-end et saison)
- Entrée au choix (cuisses de grenouilles

persillées ou escargots à la normande ou rillettes de saumon)

- Plat au choix (brochette de poisson en sauce ou confit de canard ou pièce de boeuf aux morilles)
- Plateau de fromages
- Dessert maison
- ¼ de vin ou de cidre

• L'Auberge fait également chambre d'hôtes :

- 3 chambres à 60 € la nuit (pour 2 personnes)
- 1 chambre familiale à 100 € la nuit (pour 4 personnes)

Petit-déjeuner : 5 € par personne

• Soirée étape pour les VRP (en semaine) : 65 €

Dîner + chambre + petit-déjeuner

L'Auberge

1 avenue de la Libération

Tél. : 02 31 91 25 07

Ouvert toute l'année

80 places + 40 places en terrasse

Banquet, mariage, location de salle, traiteur.

Kinésithérapeute

Un an et demi après l'ouverture de son cabinet de kinésithérapie à Varaville, lorsque Virginie AUMONT a souhaité faire appel à une associée, c'est tout naturellement vers Marion LEDORZE qu'elle s'est tournée. Le nombre de patients permet en effet d'envisager sereinement l'activité de deux associées, et son ancienne collègue du centre de rééducation fonctionnelle de Lébisey, qui a entre temps emménagé à Varaville, s'était montrée très intéressée par ce projet. Ainsi, après trois années passées au centre de rééducation d'Hérouville-Saint-Clair, Marion LEDORZE a rejoint le cabinet de Virginie AUMONT depuis début avril 2011.

Contact : Virginie AUMONT et Marion LEDORZE
27, avenue du Président Coty - 14390 Varaville
Tél. : 02 31 43 99 83



BASE NAUTIQUE C.C.E.D. LE HOME

Dès 6 ans, l'École de Voile de la C.C.E.D. vous attend !

Sur sa base nautique de la plage de Varaville, l'École de Voile de la C.C.E.D. propose cet été de nombreuses activités sept jours sur sept. Tous les jours, enfants et adultes peuvent s'initier ou se perfectionner mais surtout découvrir le plaisir de la navigation en mer.

Sont proposés :

- cours particuliers de catamaran et de planche à voile
- stages de planche à voile
- location de combinaison, planche, catamaran et kayak de mer simple ou double.

Contacts :

Sur la plage de Varaville, base nautique près du poste de secours n°1, ou Pôle Nautique de l'Estuaire de la Dives sur le port de Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 91 43 14, pole-nautique-dives@wanadoo.fr
www.cc-estuairedeladives.fr



Club de plage

Le club de plage municipal sera ouvert en juillet et août, de 10h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au samedi. Il est situé sur la plage du Home, face au poste de secours n°1, rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement, s'adresser sur place ou à l'office du tourisme au 02 31 24 73 83.



Tennis

Les trois courts de tennis sont situés à l'extrémité du stade. Ils sont ouverts tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour tout renseignement et réservation,

s'adresser à l'office du tourisme au 02 31 24 73 83.

Vous pouvez également vous inscrire pour des stages ou des cours particuliers auprès de M. Say LUANG, diplômé d'état, au 06 74 38 38 48.

Nouveau : Ecole de natation

Des titulaires du Brevet d'Etat vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

ACTIVITÉS	Durée	Tarifs	
		1 séance par personne	12 séances par personne
Leçon collective à partir de 4 ans (2 personnes maximum)	20 min	11 €	121 €
Perfectionnement (6 personnes maximum) Réservé aux nageurs	30 min	11 €	126 €
Jardin aquatique (8 pers. maxi) Aquaphobie (6 pers. maxi) Aquagym (8 pers. maxi) Les horaires des séances seront fixés en fonction du nombre de participants	30 min	9 €	99 €
Cours particuliers (suivant disponibilité)	20 min	16 €	



Contacts :

Rue Raoul Magdelaine (Près du poste de secours n°1) - Varaville
Du lundi au samedi, de 9h à 18h.

Loïc > du sam. 2 juillet au sam. 23 juillet. Tél. : 06 20 08 55 39

Céline > du lun. 25 juillet au sam. 13 août. Tél. : 06 73 25 09 97

Stéphane > du lun. 15 août au sam. 3 septembre.

Tél. : 06 08 28 42 95

Randonnées pédestres et sorties de découverte

Comme chaque année, Thierry TETREL, de l'association Cap Rando, accompagné de Natan FRYDMAN, mènera bénévolement trois randonnées pédestres au départ de notre commune :

- **Mardi 12 juillet : « Le buisson des marais »** (9h-12h, 12 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)
- **Mardi 26 juillet : « L'île aux cigognes »** (9h-16h, 20 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit, prévoir son pique-nique)
- **Mardi 16 août : « L'écurie des charmes »** (9h-12h, 13 km, rendez-vous aux étangs de pêche à la truite de la Porte Viger, gratuit)

Thierry Tétrel se propose également de vous faire découvrir l'histoire de notre commune à travers deux « sorties patrimoine » :

- **Jeudi 21 juillet** de 10h à 11h30 (5 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)
- **Jeudi 4 août** de 10h à 11h30 (5 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)

Et deux sorties « Coquillages et crustacés », organisées par la Maison de la Nature de Sallenelles, vous permettront de découvrir la faune et la flore de l'estran :

- **Vendredi 22 juillet** de 10h à 12h (rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)
- **Jeudi 23 août** de 10h à 12h (rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)

Attention : pour les sorties « Coquillages et crustacés », le nombre de places étant limité, n'oubliez pas de vous inscrire à l'avance.



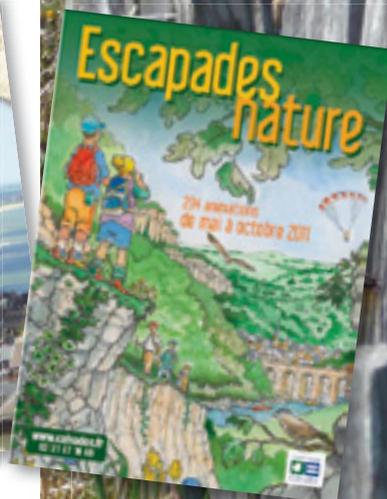
L'office de tourisme vous propose également une nouvelle carte des « **Chemins de Varaville** ». Six circuits de 2,7 km à 15,5 km permettent de découvrir les différents paysages de la commune, en empruntant parfois les chemins des communes avoisinantes. Depuis le golf et les villas jusqu'à la stèle Guillaume de Normandie, parcourez les chemins à pied ou à vélo, longez fermes et haras, à la rencontre d'une nature et d'un patrimoine toujours à découvrir.

En vente à l'office de tourisme : 0,50 €

La C.C.E.D propose également le **topoguide « Randonnées dans le Pays d'Auge »** : 15 randonnées autour de Cabourg, Houlgate et Dozulé. Deux itinéraires démarrent depuis la commune de Varaville : « La passée au canard », depuis le poste de secours n°1 au Home, et « Le débarquement », depuis le parking du bourg.

En vente à l'office de tourisme : 10 €

Si vous êtes intéressés par des animations liées à la nature dans tout le département, demandez à l'office le guide « Escapades nature », édité par le conseil général du Calvados. (gratuit)



EXPOSITION ESTIVALE DE PEINTURE ET SCULPTURE



La XXIX^e exposition estivale de peinture et sculpture de Varaville sera présentée à la salle polyvalente du samedi 9 au dimanche 17 juillet 2011.

Lauréate du Prix du Public 2010, M^{me} Anne-Gaëlle PINEL en sera l'invitée d'honneur. Artiste issue d'une famille de marins, Anne-Gaëlle PINEL a grandi dans un bourg côtier du Finistère où elle a passé son enfance à observer la mer et l'univers des pêcheurs.

Autodidacte, elle a commencé il y a 17 ans en reproduisant les paysages et les canots bretons. Elle a été influencée par les peintres de Pont-Aven, notamment Jacques ROUQUIER, dont les toiles la fascinent.

Depuis, elle a créé sa propre technique. Au traditionnel pinceau, elle préfère le couteau, ses doigts, le chiffon, n'importe quel autre instrument qui lui tombe sous la main. À l'esthétique, elle associe la poésie et le relief de la matière, ce qui donne à son style particulier le caractère de son œuvre.

Une trentaine d'artistes, originaires de Varaville, des communes de la CCED ou des communes environnantes, utilisant des techniques variées (aquarelle, huile, pastel, sculpture,...) l'accompagneront pour cette exposition et le public désignera le lauréat du Prix du Public 2011, qui sera remis le dimanche 17 juillet à 19h.

Du 9 au 17 juillet, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, entrée libre.

CONCOURS PHOTO

EXPOSITION DE L'ÉDITION 2010/2011



Les vingt-huit photos retenues dans le cadre du concours photo sur le thème « **L'eau à Varaville** » seront exposées du 8 au 14 août 2011 à la salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h (entrée gratuite).

Les prix du Jury junior et adulte ont été respectivement décernés à Louise GROSJEAN (habitant Varaville) et Philippe KLEIN (habitant Saint-Samson).

L'exposition associera à ces clichés pris sur la commune de Varaville une exposition réalisée par la Casden (Banque populaire) intitulée « *L'eau pour tous, tous pour l'eau* », proposant à un large public de s'informer sur la ressource qu'est l'eau, à l'échelle de la planète.

Du 8 au 14 août, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, entrée libre.



Philippe Klein : *Vibrations* et
Louise Grosjean



Soleil à Varaville

Édition 2011/2012

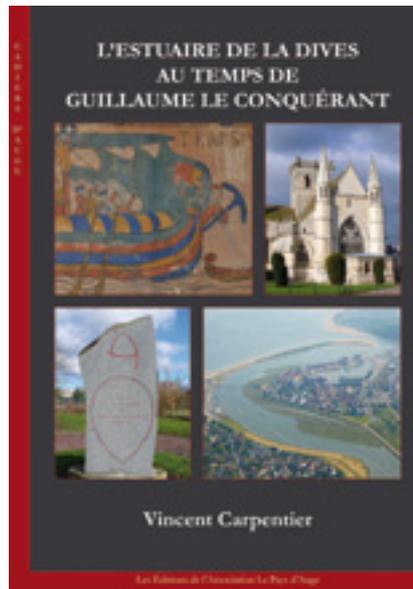
Envoyez vos photographies illustrant le thème « **Soleil à Varaville** » et participez à l'exposition de photographies organisée en août 2012 à la salle polyvalente de Varaville. Une première sélection, effectuée par un jury d'élus, de membres d'associations locales et de professionnels décernera un prix du Jury et désignera les photos qui seront exposées en août 2012. Deux catégories seront distinguées : junior (16 ans et moins) et adulte (plus de 16 ans). Chaque participant peut soumettre jusqu'à trois photos jusqu'au **29 février 2012**. Nous vous invitons à consulter le règlement complet du concours photo sur le site internet de la mairie (www.varaville.fr) ou à le retirer en mairie pour de plus amples informations (format des photos, adresse d'envoi, nature des prix, etc.)



LIVRES

Fin juin 2011 est paru l'ouvrage de Vincent CARPENTIER, archéologue et historien du Moyen Âge, consacré à Guillaume le Conquérant et à l'estuaire de la Dives d'où sont partis, en 1066, les Normands à la conquête de l'Angleterre. En marge de l'épopée, ce livre retrace en détail l'histoire du Conquérant et des communes de l'estuaire de la Dives. Il nous conte les batailles décisives de Valès-Dunes (1047) et de Varaville (1057) ; la fondation des grandes abbayes de Caen et de Troarn ; la construction et la réunion de l'immense flotte à destination de l'Angleterre, dans le port de Dives, durant l'été 1066 ; enfin le débarquement à Pevensey et la victoire d'Hastings, qui consacre la réussite de Guillaume face aux prétentions d'Harold et de ses frères à la couronne d'Angleterre. Après 1066, la Normandie connaît un essor remarquable dans tous les domaines. Dans l'estuaire de la Dives, les paysans cultivent la terre et élèvent du bétail, comme partout en Normandie, mais aussi exploitent de nombreuses salines, pêchent du poisson, des esturgeons et des baleines, tandis que leurs seigneurs sont richement récompensés pour avoir accompagné le duc dans l'aventure anglaise. Le port et

le marché de Dives sont des sources de revenus considérables aux mains des moines de l'abbaye aux Hommes. Plus tard, le personnage de Guillaume prendra un tour légendaire, mêlant histoire authentique et œuvres littéraires, conçues à la gloire des nouveaux rois d'Angleterre.



L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant
Les coulisses d'une conquête
 Auteur : Vincent CARPENTIER
 Editions du Pays d'Auge (juin 2011) - 18 €

DÉDICACES

- **le vendredi 24 juin 2011** à 17h
à la médiathèque de Dives-sur-Mer
 - **le samedi 16 juillet 2011** de 10h à 12h
à la bibliothèque municipale de Varaville
 - **le dimanche 17 juillet 2011** à 17h
au syndicat d'initiative de Dives-sur-Mer
 - **le samedi 20 août 2011** de 10h à 12h
à la bibliothèque municipale de Varaville
 - **le dimanche 21 août 2011** à 17h
au syndicat d'initiative de Dives-sur-Mer
- Le livre sera en vente à l'office de tourisme de Varaville et au syndicat d'initiative de Dives-sur-Mer.

Toujours en vente à l'office de tourisme

- *Le Home-Varaville Merville-Franceville*, Nicolas OSSIPOFF et Michel TRICHES, Editions Alan Sutton, 21 €.
- *Les Belles Normandes (Cabourg Plage - Le Home - Les Panoramas)*, Jeannette GRAVIER-MAINGOT, 10 €.
- *Le banc aux goélands*, Jean-Paul LAMY, Cheminements, 20 €.
- *Achaba*, Jean-Paul LAMY, Editions du Douayeuil, 10 €.
- *Campagne et littoral entre l'Orme et la Dives*, Annie FETTU, Cahiers du temps, 12 €.

ECOLE DE MUSIQUE DE LA C.C.E.D.

A LA RENTRÉE, FAITES DE LA MUSIQUE !

L'Ecole de Musique de la Communauté de Communes accueille enfants et adultes et propose un large choix d'activités :

- cours individuels d'instruments (clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette, violon, alto, piano, guitare, guitare basse jazz, batterie, chant)
- jardin musical à partir de 3 ans
- formation musicale (solfège)
- pratique collective : ensemble de guitares, chorales, ateliers guitare jazz manouche, ensemble de violons et altos, ensemble d'instruments à vent.

Les séances se déroulent à Cabourg ou à Dives-sur-Mer.

Tarifs pour les habitants de la C.C.E.D. :

Jardin musical : 29 €/an.

Autres : à partir de 84 €/an (tarifs réduits en fonction des revenus)

Les nouvelles inscriptions se feront du **lundi 29 août au mercredi 7 septembre** (tous les jours sauf samedi et dimanche) de 15h à 19h dans les locaux de l'Ecole à Cabourg :

Espace culturel Bruno Coquatrix - 15 avenue Poincaré - Tél. 02 31 91 12 40
 ecoledemusique@cc-estuairedeladives.fr - www.cc-estuairedeladives.fr



MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

VOICI LES RÉFLEXES EFFICACES POUR ÉVITER LES SOUCIS CET ÉTÉ



Elise Lechartier, chef de plage.



couler de l'eau fraîche non salée pendant 10 minutes puis appliquer la trolamine et couvrez la zone brûlée si vous devez vous exposer de nouveau au soleil.

Déshydratation :

Attention : les nourrissons et les personnes âgées sont très exposés au risque de déshydratation. Faites boire régulièrement de l'eau fraîche non glacée. Agrémentez vos boissons si l'eau plate vous démoralise, mieux vaut boire sucré que ne pas boire mais n'oubliez pas que votre corps a besoin seulement de l'eau !

Hyperthermie d'effort :

Attention aux sports de plage pratiqués en plein soleil et de manière intense ! Lorsque vous effectuez un effort en pleine chaleur, votre corps a du mal à maintenir sa température à 37°C. Vous risquez d'être déshydraté. Pour éviter ce « coup de chaud », mieux vaut pratiquer le sport en dehors des périodes chaudes : le matin ou le soir et ne pas oublier de boire régulièrement tout au long de la journée. Si vous avez un « coup de chaud », arrêtez votre effort dès les premiers symptômes (maux de tête, sueurs abondantes, fatigue intense), installez-vous au frais et

Pour éviter les « coups de soleil » :

Les coups de soleil sont des brûlures de la peau.

Pour les éviter, mieux vaut appliquer sur la peau une crème avec un indice de protection élevé. N'oubliez pas de renouveler l'application régulièrement et surtout après chaque baignade !

Méfiez-vous des temps couverts : les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages.

Pour les enfants jusqu'à 10 ans : chapeau, lunettes de soleil, tee-shirt et indice de protection maximal pour la peau restée à découvert (visage, bras et jambes).

Nourrisson : pas d'exposition au soleil avant 1 an.

Attention : la trolamine (Biafine®) ne doit pas être appliquée avant une exposition au soleil.

Si vous avez un coup de soleil, faites

buvez calmement de l'eau fraîche non glacée. Si les symptômes ne disparaissent pas au bout de quelques heures, demandez un avis médical.

Médicaments et chaleur :

Certains médicaments sont susceptibles de modifier les capacités d'adaptation de l'organisme aux fortes chaleurs. Soyez donc attentif à votre état si vous prenez un traitement et demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Méduses :

Elles sont rarement présentes sur la côte normande.

Si vous vous faites piquer (sensation de brûlure, suivie d'une réaction cutanée), restez calme, elles ne sont pas dangereuses. Rincer à l'eau tiède (par exemple, dans les nappes d'eau à marée basse ou sous la douche du poste de secours).

Piqûres d'insectes :

Si vous vous faites piquer, retirez le dard à l'aide d'une pince à écharde sans écraser la poche de venin, puis appliquez de la glace. Si la piqûre a lieu dans la bouche ou la gorge, sucez de la glace et demandez un avis médical immédiat (téléphoner au 15).

Attention : ne mettez pas la piqûre près d'une allumette ou d'un briquet, ça ne sert à rien et vous risquez de vous brûler !

Risque de noyade :

Chaque année, les communes du littoral déplorent des accidents de noyades.

Ces accidents concernent trop souvent des personnes se baignant en dehors des heures de surveillance ou en dehors des zones de baignade. Pour éviter ce risque, baignez-vous uniquement dans la zone de bain et lorsqu'elle est surveillée (drapeau vert hissé).

Apprenez à vos enfants à respecter les limites de la zone de bain et à ne pas se baigner sans surveillance.

Si vous repérez une personne en danger, appelez les sauveteurs en mer ou demandez à quelqu'un de les appeler. Si les sauveteurs ne sont pas là, appelez le 18 pour une personne proche de la côte.

Le numéro des secours, si vous prenez un bateau en haute mer (au-delà de 300 m), est le 1616. N'essayez pas de sortir la personne de l'eau sauf si vous êtes certains de vos capacités : il ne sert à rien de vous noyer en essayant de sauver quelqu'un.

Si vous décidez malgré tout d'aller à l'eau, prévenez d'abord les secours (18) et assurez vous que quelqu'un est prévenu pour les guider.

Rappel pour les gestes qui sauvent :

- vérifier la conscience (« Madame, Mon-

Agathe LEMOINE (en haut à droite), conseillère municipale chargée du recrutement des sauveteurs en mer pour la saison estivale, supervisant le recyclage PSE1, organisé pour la 2^e année consécutive à la Mairie de Varaville.



sieur, vous m'entendez ? »)

- vérifier la respiration (Regarder si le torse se lève, si vous sentez de l'air qui passe par le nez ou la bouche)

En cas d'absence de conscience et de respiration, pratiquez, uniquement si vous y avez été formé, la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

Ne commencez jamais la RCP avant d'avoir alerté les secours.

Rappel RCP pour une suspicion de noyade :

5 insufflations initiales puis 5 séquences de 30 compressions + 2 insufflations.

Au bout des 5 séquences, vérifiez conscience et ventilation.

En l'absence de ventilation, continuez 5 séquences de RCP puis revérifiez conscience et ventilation (et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée des secours).

Si reprise de la ventilation, mettez la personne en PLS et surveillez jusqu'à l'arrivée des secours. Si de nouveau absence de respiration, reprenez la RCP.

Dès qu'une personne vous apporte un défibrillateur, arrêtez la RCP et suivez les consignes de la machine.

Pour sauver des vies, la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), ça s'apprend !

En 1 jour et demi, vous saurez comment alerter les secours et quoi faire en les attendant : s'il y a une hémorragie, s'il y a un

malaise, si une personne se noie ou fait un arrêt cardiaque, etc.

N'hésitez plus, apprenez les gestes qui sauvent !

Contactez une association agréée de Sécurité Civile pour vous former et obtenir le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) qui a remplacé l'AFPS depuis 2007, en ajoutant à la formation l'utilisation du défibrillateur :

UNASS Formation Calvados

1210 rue Léon Foucault - 14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Tél. : 02 31 47 56 87 - calvados@secouristes.com

UDSP 14 - Section Secourisme

Péricentre 5 - Bât. D - 4^e étage - 82 Avenue de Thiès

14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 78 00

TOURISME ET CULTURE

Office de tourisme



Le 31 mai a eu lieu l'assemblée générale de l'office de tourisme. Le bureau reste inchangé :

Président	Christophe PIRAUBE
Vices-présidents	Nathalie WEIBEL, Pierre BORRE
Secrétaire	Raphaël ALDROVANDI
Secrétaire adjoint	Roger CHAVET
Trésorière	Anne-Marguerite LE GUILLOU
Trésorier adjoint	Jean-Louis HERNANDEZ

Durant les deux mois estivaux, l'office de tourisme est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Cette année, Raphaël ALDROVANDI sera épaulé de Matthieu SIMEON qui sera chargé du nettoyage de la plage en début de matinée, puis de l'agence postale communale et de l'office de tourisme le reste de la journée.

Cette année encore, les amoureux de la nature seront servis avec les randonnées pédestres, les sorties « Coquillages et crustacés » et les sorties patrimoine (cf. pages « animations estivales »). Encore un grand merci à Thierry TETREL et Natan FRYDMAN pour leur disponibilité depuis plusieurs années, ainsi qu'à la Maison de la Nature de Sallenelles. Bon été à tous !

**Le président,
Christophe PIRAUBE**

Pratique

Office de Tourisme

39 bis, avenue du Président René Coty - 14390 Varaville

Tél/Fax : 02 31 24 73 83

Courriel : contact@ot-varaville.fr

Site internet : www.ot-varaville.fr

Bibliothèque municipale

Les effectifs de la bibliothèque sont en progression constante avec de nouvelles inscriptions et des prêts en augmentation.

En partenariat avec l'association Bien-Etre et Culture, nous avons organisé une exposition de peintures sur porcelaine qui a séduit de nombreux curieux et motivé de nouveaux adhérents. Nous avons profité de la signalétique actuelle pour installer un panneau qui attire les regards.

Vincent CARPENTIER, archéologue, chargé d'opérations à l'INRAP, consacre un ouvrage à l'histoire liant intimement Guillaume le Conquérant à l'Estuaire de la Dives. Il dédicacera ce livre à la Bibliothèque le samedi 16 juillet de 10h à 12 h et le samedi 20 août de 10h à 12h, où vous pourrez vous procurer l'ouvrage.

Nous vous rappelons qu'un point internet est à votre service au

sein de la bibliothèque, plus que jamais municipale.

Nous vous attendons tous, Varavillais et vacanciers, pour vous faire découvrir les dernières nouveautés.

**La responsable,
Geneviève BORRE**

Pratique

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture : de 15h à 18h

le mercredi après-midi et de 10h à 12h le samedi matin.

50 Avenue Président René Coty 14390 VARAVILLE

Tél. : 02 31 91 03 27

Courriel : bibliotheque.varaville@orange.fr

Site internet : www.bibliotheque-varaville.fr

Théâtre de la Côte Fleurie

Le Théâtre de la Côte Fleurie comporte plusieurs ateliers :

- 2 ateliers enfants et 2 ateliers adolescents à Cabourg et à Houlgate
- 1 atelier adultes à Cabourg

Trois galas seront présentés par les ateliers jeunes : le **22 mai** à Houlgate, le **19 juin**, à 15h, à Varaville et le **28 juin** à Cabourg.

Au programme : "les k'valentinades", "à des couverts", "entrées clownesques" et "déshabillons-là !"

Les adultes vous proposeront « C'est quoi, ce bizness ? » le **12 juillet** à Cabourg, le **29 juillet**, à 21h, à Varaville et le **8 octobre** à Houlgate.

Ils se produiront tous les lundis de juillet et d'août à Cabourg lors des 2^{èmes} Visites Théâtralisées (2 heures de spectacles, en costumes d'époque).

Le théâtre vous propose une initiation à son art du **26 au 29 juillet**, de 9h30 à 12h, à Varaville (salle polyvalente) (2 groupes : de 10 à 14 ans et de 15 à ... ; les participants se produiront en avant-première de la troupe des adultes le **29 juillet**).



Le théâtre sera présent au téléthon 2011 en l'animant et en présentant une pièce qui sera interprétée par le Conseil Municipal des Jeunes de Cabourg.

L'inscription pour la rentrée des ateliers de théâtre est prévue le lundi 5 septembre.

**Le président,
Lionel CHANU**

Pratique

Contact pour tout renseignement : **02 31 91 98 47**
<http://theatrecote fleurie.blogspot.com/>

VIE LOCALE

Comité des fêtes

« Accueil sympathique, ambiance chaleureuse, bonne humeur, joie de vivre communicative, nous reviendrons !... »

Ce sont les termes employés par les participants aux manifestations du comité des fêtes (soirées musicales, lotos, foires à tout, etc.). Alors, n'en déplaise à certains mauvais esprits, pari gagné pour les bénévoles du comité des fêtes qui s'investissent à fond pour une réussite totale : la renommée du Comité s'accroît sans cesse, le bouche à oreille fonctionne avec pour conséquence l'arrivée de nouveaux bénévoles, et des amateurs qui viennent de partout (Deauville, Grentheville, Caen, Touques...).

Quelques dates à retenir, qui confirment l'hyperactivité de ce Comité dynamique et toujours à l'affût de nouvelles idées pour divertir le plus grand nombre, en espérant que le soleil soit encore notre allié, comme il l'a été jusqu'à présent :

- **Samedi 25 juin** : bal guinguette et feux de la Saint-Jean
- **Mardi 5 juillet** : atelier de fabrication de cerfs-volants

- **Dimanche 10 juillet** : journée pêche aux étangs Saint-Georges
- **Dimanche 17 juillet** : 11^{ème} auto-rétro en partenariat avec Merville-Franceville-Plage
- **Mardi 2 août** : atelier de fabrication de cerfs-volants
- **Samedi 13 août** : foire à tout semi nocturne
- **Dimanche 16 octobre** : loto
- **Samedi 19 novembre** : braderie jouets et puériculture
- **Samedi 10 décembre** : marché de Noël

Un projet en attente de confirmation :

une journée de régates en voiliers/modélisme prévue en septembre aux étangs Saint-Georges (surveiller l'affichage et les annonces dans la presse). Je vous remercie tous chaleureusement, membres du Comité et amis de passage. Grâce à vous, Varaville se fait connaître et apprécier.

**La présidente,
Katy CHUDIK**



VIE LOCALE

L'Amicale de Varaville

Quoi de nouveau à l'Amicale ?

Tout d'abord, le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, habitant à Varaville, mais également dans la communauté de communes. Une très bonne ambiance tous les premiers mardis de chaque mois lors du repas dansant animé par un excellent musicien. Le mardi 4 janvier, nous avons élu la Reine de l'Amicale avec la présence de « Madame DE FONTENAY ». Le mardi 2 mars, nous fêtons Mardi gras et c'est avec plaisir que nous avons accueilli nos adhérents costumés qui ont joué le jeu sans problème. Le mardi 2 avril, c'était un énorme poisson d'avril qui a déchainé les réactions de nos convives stupéfaits. Mardi 3 juin, nous avons fait le pari de faire chanter tous nos adhérents. Quelle ne fut pas notre surprise de voir les personnes se lever et entraîner l'ensemble de la salle sur des chansons populaires ; une grande réussite. C'est également les concours de belote tous les troisièmes mardis

du mois qui voient se rencontrer une trentaine d'équipes.

Les autres mardis après-midis, beaucoup plus calmes, regroupent les adhérents pour jouer aux cartes ou à divers jeux.

Le dimanche 10 avril, nous nous retrouvons pour un repas dansant animé par François PEREZ. Ce fut une journée très appréciée tant pour la qualité du repas que par l'ambiance. Ce repas sera à renouveler à la demande de tous les participants.

L'Amicale arrêtera ses activités fin juin et donne rendez-vous à tous ses adhérents le premier mardi du mois de septembre pour notre traditionnel repas dansant. N'hésitez pas à vous joindre à nous. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

**Le président,
Patrick THIBOUT**



Trait d'Union



Les six mois de l'année 2011 se sont bien passés avec nos après-midis jeux, concours, repas convivial au LEP, et nous voici bientôt arrivés en juin.

Le club fermera le 16 juin après le verre de l'amitié et nous nous donnerons rendez-vous pour la rentrée du 8 septembre à 14h30. L'assemblée générale a eu lieu le 19 mai à 14h30.

Nous avons fêté les 91 ans de M^{me} JULIEN Emilienne en mars, puis les 90 ans de M^{me} LABARRIERE Geneviève en mai.

Madame HERAN Marcelle a été inhumée le 3 mars 2011 à Varaville. Elle était la fondatrice du Trait d'Union en 1984. Elle a été présidente de l'association de 1984 à 1987. Nous garderons un bon souvenir de M^{me} HERAN pour son dévouement au sein de notre association.

Dès la rentrée, nous vous proposons de diversifier nos jeux avec le scrabble, le tarot et le triomino. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos après-midis.

**La présidente,
Andrée COUTURIER**

SPORTS ET LOISIRS

Chancordanse

Chancordanse souhaite de belles vacances à ses fidèles adhérents après une année toujours plus sportive pour entretenir et garder la forme ! Charmante participation des enfants au téléthon 2010.

Le 22 mai, à 17h : « portes ouvertes » des élèves de rythmique danse.

Salle de l'Andelysienne :

- **Mardi de 10h à 11h :** posture souplesse
- **Mercredi de 11h à 12h :** rythmique danse
- **Mercredi de 13h30 à 14h30 :** rythmique danse
- **Samedi de 11h à 12h :** rythmique danse

Salle polyvalente :

- **Lundi de 14h à 15h :** renforcement musculaire
- **Mardi de 19h à 20h :** posture souplesse
- **Mercredi de 18h45 à 19h45 :** step gym
- **Mercredi de 19h45 à 20h45 :** renforcement musculaire

**La présidente,
Anne SARLAT**

Pratique

Inscriptions et cours : toute l'année avec Sylvie ANNE et Anne SARLAT, professeurs.

Renseignements :

02 31 47 80 57 / 06 73 37 65 86



Bien-Être et Culture

Les membres de Bien-Etre et Culture, les Varavillais et les vacanciers sont de plus en plus nombreux à s'initier à la peinture sur porcelaine, où chaque pièce est entièrement peinte à la main, signée, puis cuite à haute température, ce qui assure solidité et brillance du décor, ceci dans la pure tradition de la Manufacture de Sèvres. Si vous avez des idées plein la tête, venez à la rencontre de l'art sans savoir dessiner. Un grand merci à Madame Geneviève BORRE pour sa participation active au sein de l'association Bien-Etre et Culture, et à cette activité en particulier.

A l'occasion du 1 100^{ème} anniversaire de la Normandie, Bien-Etre et Culture propose le **samedi 23 juillet 2011** une conférence-débat à 20h30 sur « La Normandie dans l'œil d'un Viking », à la salle polyvalente du Home-Varaville. Elle sera animée par Arnaud GUE-RIN, géologue, photographe professionnel, auteur de nombreux livres et guides de voyage thématique. Arnaud est avant tout un normand voyageur qui aime par dessus tout poser son sac sur les rivages de son Pays d'Auge



natal. Ce voyage nous fera découvrir l'extraordinaire héritage scandinave que nous côtoyons tous les jours sans forcément le connaître où les mots et les noms révèlent la nature des lieux bien loin des cartes postales.

Enfin, sur les chemins de la musique, la chapelle Saint-Joseph vous ouvrira ses portes le **samedi 6 août 2011** à 21 h. Suite au succès de la première édition 2010, la Soirée Musicale Varavillaise 2011 ayant pour thème « la Mer » sera animée par la chorale DE SI DE LA. Cette soirée sera au profit de l'association Magiciens du Monde, association humanitaire et sociale ayant pour but d'offrir des instants de magie à des enfants traversant des difficultés au quotidien dans les hôpitaux pédiatriques. La soirée se terminera par un verre de l'amitié autour de la magie dans le jardin de la chapelle.

Soyez nombreux à nous retrouver.

Bien-Etre et Culture (inscription : 06.62.50.12.48)

**La présidente,
Catherine STEPHENSON**

A.S. Le Home Varaville Football

Une A.S. Varaville fantôme ? Non ! Un club toujours présent avec ses valeurs. Deux équipes, seniors et vétérans (entente Varaville/Houlgate). Nous constatons que nos équipes ne sont pas en haut de tableau pour cette saison 2010/2011, mais nous ne sommes pas les seuls dans ce cas (pour ceux qui suivent le football).

Mais, nous, nous privilégions le football loisir, le football plaisir, un club de copains dans le respect des règles du jeu et du fair-play. Jamais nous ne baisserons les bras (ou plutôt les crampons). Nous regardons toujours devant nous. Notre projet reste l'avenir du club, représentant de notre commune à l'extérieur, sans oublier toute cette jeunesse (les « petiots ») qui titille le ballon. J'espère que nous garderons ce même dynamisme pour la saison prochaine, avec l'aide de notre commune !!! Oui, je me répète sur tous les bulletins, mais il ne faut jamais oublier les moyens pour retenir nos « footeux ». Nous sommes toujours ouverts au recrutement de nouveaux joueurs (notamment un goal pour les vétérans). Entraînement le mercredi soir à 19h pour les seniors et le jeudi soir à 19h pour les vétérans sur le stade du Home Varaville, mais aussi en salle les mardis soirs d'octobre à mars dans le nouveau gymnase intercommunal à Dives-sur-Mer.

Nos remerciements à la commune pour la mise à disposition

de la salle polyvalente pour notre premier loto qui a été une réussite. Nos prévisions : une foire à tout début septembre. Merci aussi aux services techniques pour l'entretien du terrain qui est fort apprécié par nos clubs visiteurs.

Amicalement à vous, Varavillaises et Varavillais.

**Le président,
Vianney KLEIN**



Le Home Pétanque

La saison 2011 a débuté le samedi 9 avril pour les amateurs de boules du Home Pétanque, avec le premier challenge adhérents.

Cette année, nous avons programmé 12 challenges à la mêlée et 4 concours en équipes formées, réservés aux adhérents, avec classement en fin d'année du meilleur joueur et de la meilleure équipe de la saison. L'année se terminera avec un dernier challenge de Noël programmé le samedi 17 décembre. Cinq concours ouverts sont prévus pendant la période estivale.

Le calendrier et le règlement sont à disposition à l'office de tourisme du Home. Vous pouvez également vous adresser, tous les après-midis, au terrain de pétanque du Home où une vingtaine de joueurs se retrouvent quotidiennement pour pratiquer cette activité de loisirs.

Tout le monde peut venir se joindre à nous (débutant ou joueur confirmé, membre du club ou joueur de passage) à condition de respecter la règle principale de l'association :



« tout le monde joue ensemble à la mêlée ».

**Le président,
Patrick THIBOUT**

Tir et Loisirs

La fréquentation aux séances de tirs reprend doucement depuis la réouverture du pas de tir le samedi 5 mars 2011. Afin de respecter toutes les personnes concernées par une éventuelle nuisance dans le voisinage, nous avons élaboré, avec l'assentiment de la Mairie de Varaville, un calendrier assez restrictif. Nous ne tirons plus le dimanche mais seulement les samedis après-midis qui ne correspondent pas avec un « grand » week-end et ceci pendant le créneau des heures de tonte autorisées. Il n'y aura pas de séance d'entraînement en juillet et en août. Nous avons effectué des améliorations sur nos installations afin que l'impact sonore soit encore plus réduit.

Pour l'instant, tout se passe bien et nous espérons, l'année prochaine, pouvoir tirer tous les samedis après-midis de mars à juin.

Nous avons inscrit quatre jeunes au championnat de Normandie qui s'est déroulé le 24 avril à Orbec. Nous sommes très fiers de leur performance. Ils sont montés tous les quatre sur le podium.

L'association avance donc doucement et sereinement en tenant compte des directives de la Mairie, que nous remercions pour son écoute objective.

Nous vous rappelons que tout le monde peut essayer cette activité ; un initiateur de tir officiel vous guidera et vous accompagnera tout au long de votre séance d'essai.

Afin de pouvoir assumer les frais engagés pour l'insonori-



sation des pas de tirs, nous organisons une foire à tout le **dimanche 10 juillet 2011**, place de la mairie de Varaville.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'office de tourisme du Home ou auprès du président au 06.89.02.95.64 ou au 02.31.91.53.05.

**Le président,
Jean-Louis LEFEVRE**

Club de modélisme

Le club de modélisme commence la saison 2011 sur les cha-peaux de roue !

Le 5 mars nous étions conviés à une présentation de modèles au nouveau Décathlon avec un bassin mis à disposition pour faire évoluer nos prestigieux navires.

Pour la 3^e participation à la fête de la mer de Dives-sur-Mer, un beau et grand défi : la construction d'un drakkar (avec l'aide et la connaissance de Radio Model). Notre club sera bien sûr présent avec de nombreuses maquettes.

Et entre diverses manifestations, pour les assidus d'aviation

nous avons reçu une invitation afin d'évoluer sur le splendide terrain à Rosel, avec la participation du champion du monde d'aéromodélisme : Monsieur Christophe PAYSANT-LEROUX (club de Cherbourg La Hague). Nous finirons la saison (en septembre) avec une régata sur le plan d'eau aux étangs Saint-Georges à Varaville en lien avec le comité des fêtes. Bon vent et bon vol à tous !

**Le président,
Jean-Philippe NIARD**



PATRIOTISME

La Varavillaise

Chères Varavillaises, Chers Varavillais,

Comment honorer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour protéger nos valeurs républicaines ? La réponse repose sur les Varavillais eux-mêmes à l'image de M. VALETTE Guy qui a donné de son temps pour faire perdurer le souvenir lors des journées de commémoration que sont les 8 mai et 11 novembre en tant que porte-drapeau de La Varavillaise ; qu'il en soit ici remercié et nous lui souhaitons de continuer de suivre avec nous tous ce chemin de mémoire.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Jean-Philippe NIARD qui a pris la responsabilité de porte-drapeau pour La Varavillaise avant la cérémonie du 8 mai dernier.

Je donne rendez vous au plus grand nombre possible lors de la cérémonie du 11 novembre.

**Le président,
M. Gérard-Noël LABARRIERE**

Vice Président : M. CHANU
Trésorier : M^{me} Anne-Marguerite LE GUILLOU
Secrétaire : M. Christophe PIRAUBE
 M. Gilbert SCHWALLER
 M. Bernard GONOT
Porte-Drapeau : M. Jean-Philippe NIARD



ASSOCIATIONS DE DEFENSE ET DE PROTECTION

AIRIVA (Association pour l'information et pour le respect des intérêts de Varaville)

Créée en 2008, notre association rassemble de plus en plus d'adhérents. AIRIVA en comptait cent trente-sept lors de notre dernière assemblée générale du 21 janvier 2011 et d'autres adhésions nous parviennent encore.

Le but d'AIRIVA est d'informer tous les habitants de Varaville, résidents à l'année ou secondaires. Nous publions régulièrement des lettres d'information dans lesquelles nous abordons les différents aspects de la vie de notre commune.

Les champs d'action d'AIRIVA sont multiples : urbanisme, écologie, qualité de la vie, développement économique, développement durable, vie quotidienne, respect des droits de la personne.

Notre but est de transmettre une information objective et non partisane. Cela n'exclut pas la liberté du commentaire. Ces lettres d'information constituent un lien entre tous les adhérents, que le concours de tous permet d'assurer. Notamment par le montant des cotisations qui financent les frais d'impression.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre. Nous vous invitons à une rencontre autour d'un pot, ouverte à tous, adhérents ou non, à la salle polyvalente du Home, le 4 août à 18 heures.

**Le président,
Daniel BRU**

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph

L'assemblée générale ordinaire de notre association aura lieu samedi 30 juillet 2011 à la salle du conseil municipal de la mairie du Home Varaville. Nous devons lors de cette assemblée revoter les membres de notre bureau et nous souhaitons y accueillir les propriétaires des résidences Saint-Joseph et des Dunes qui bordent notre lotissement. Nous rappelons que notre cotisation est de 15 € et permet la pérennité de notre association.

Comme le veut la tradition, un repas sera organisé dans un des restaurants de notre commune afin de rassembler les membres de notre amicale. Nous chercherons à maintenir comme à l'accoutumée un menu « gastronomique » ainsi qu'un menu enfant afin que les familles puissent se retrouver dans ce cadre agréable et estival.

Nous tenons à féliciter la municipalité concernant les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques réalisés courant 2010. Les différents corps de métiers ont réalisé un travail de qualité jusqu'au raccordement des lignes téléphoniques et informatiques au niveau des résidences et villas ce qui améliore grandement le paysage de notre lotissement. De même, pour le choix des candélabres dont l'esthétique s'intègre bien à nos parcs et jardins arborés avec un éclairage nocturne de qualité.



L'année 2011 sera très importante pour l'avenir de notre commune avec la finalisation du PLU réalisé conjointement avec la municipalité. Celui-ci imposera les directives futures imposant les règles d'urbanisme avec cet impératif qui nous tient tous à cœur : « le respect de l'environnement, des espaces boisés et de verdure propre à notre commune ».

**Le président,
Olivier VERNHES**

Amicale des propriétaires du Home-Panoramas

Lors de notre assemblée générale le 23 avril ont été présentés aux adhérents et au maire Joseph LETOREY les résultats de notre enquête auprès des adhérents et résidents des Panoramas. 65 propriétaires ont répondu.

Grâce à cette active participation, nous avons pu mesurer votre niveau de satisfaction sur différents sujets comme l'entretien de la plage (80 % de satisfaits), l'organisation des ordures (78,5 % de satisfaits), le service effectué par le policier municipal (83 % de satisfaits), etc.

En outre, l'Amicale a été en mesure de présenter à la municipalité les propositions qui ont recueilli votre large soutien ou que des résidents ont eux-mêmes judicieusement proposées et qui ont été retenues par l'Amicale. En voici quelques exemples :

- Sauvegarder les trottoirs en herbe qui caractérisent les Panoramas en recensant toutes les parties à reconquérir pour les replanter.
- Création d'espaces de convivialité sur la dune en haut des escaliers d'accès à la mer avec pose de bancs.
- Recrutement d'un agent voyer saisonnier affecté au ramassage des déchets sur la plage et dans le quartier et au signalement de tout problème et incident.
- Les points d'apport volontaire :
 - Suppression définitive du point situé avenue de la Mer (trop proche de celui du parking et accès plage).
 - Habillage du point situé au parking pour l'intégrer à l'environnement.
 - Enfouissement du container à verre pour supprimer les nuisances sonores.
 - Augmentation de la fréquence de ramassage en été pour éviter les débordements d'ordures.
 - Prévoir d'autres jours de ramassage des encombrants que le seul 14 juillet (pour mémoire 3 à 4 ramassages sont programmés de juin à septembre sur les autres communes de la CCED).
- Votre choix n'étant pas assez déterminant sur le modèle du candélabre souhaité, l'Amicale laisse la municipalité retenir le plus fiable et le plus économique.

- Prévoir pour les accès véhicules un revêtement plus stable dans le temps pour mettre fin à la dispersion des gravillons.
- Maintien de l'interdiction d'immeubles collectifs sur notre quartier (souhaité par 89,5%).
- Maintien de l'obligation de clôtures légères type haie vive ou clôture de type normand (poteaux béton avec lisses horizontales) avec soubassement maximum de 0,45 m (souhaité par 92,30%).
- 75,40% d'entre vous sont favorables à la possibilité d'implanter quelques STOP rue Léon Pican et avenue de Trouville. L'Amicale va travailler avec l'un de nos adhérents spécialiste de la sécurité routière pour faire des propositions en vue d'améliorer la sécurité dans Les Panoramas.
- Prévoir un accès cavalier en haut de l'avenue des Devises.
- Réalisation d'une piste cyclable avenue du Président Coty (souhaité par 94%).
- Implantation de jeux à proximité du parking des Panoramas. Etc.

Vos 5 premières priorités classées de 1 à 10 :

- 1 - La sécurité des personnes et des biens
- 2 - La propreté de votre quartier
- 3 - La plage
- 4 - La maîtrise de la fiscalité locale
- 5 - La sécurité routière

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

(Salle polyvalente à côté de la mairie) :

L'ESTIVALE DE L'AMICALE Samedi 30 juillet 2011 à 18h

Si vous résidez dans notre quartier des Panoramas, n'hésitez pas à y participer.
Pour nous rejoindre, adresser une cotisation annuelle de 10 euros, à l'ordre de l'Amicale, à notre trésorier :
Monsieur Pierre BORRE, 3 av. du Président Coty - Le Home Panoramas - 14390 Varaville

**Le président,
Gérard LESUISSE**

Association pour la défense de l'environnement de la résidence le Golf du Home

Notre association, composée des copropriétaires de la résidence du Golf, s'associe régulièrement aux autres organismes de défense dans un but de sauvegarde de notre belle commune et de son environnement exceptionnel.

Nous faisons avant chaque assemblée annuelle une mise au point de la situation de la commune avec Monsieur le Maire afin d'informer nos adhérents. Nous sommes d'ailleurs sur ce point satisfaits des orientations esthétiques prises par la commune.

Toujours dans le cadre de l'embellissement de notre environnement, nous venons de voter un très important budget pour une réhabilitation et un ravalement de nos immeubles qui auront lieu cet automne 2011.

**Le président,
Bernard MARASSE**

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville, et que souhaitez pouvoir vous exprimer dans ce bulletin, vous pouvez contacter la mairie au 02.31.91.04.74

COLLECTE DES DÉCHETS

Les déchets recyclables

Les containers jaunes (en habitat collectif) ou les sacs jaunes (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :



- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaire, enveloppes

Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place.
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver.

Le verre

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) est à déposer en Point d'Apport Volontaire. Ce dépôt occasionnant des nuisances sonores pour les riverains, merci d'effectuer vos dépôts entre 8h et 22h.



Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont composées des déchets ménagers non recyclables :



- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papier peint, papier cadeau
- Pots de yaourt, de crème...
- Couches bébé

Les déchets verts

Les déchets verts doivent être contenus dans des sacs biodégradables, fournis par la CCED sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte de déchetterie. Les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm sont acceptés et doivent être liés en en fagots. Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.



Calendrier des collectes

Les sacs, les bacs et les déchets verts doivent être présentés au plus tôt à 19h la veille du jour de la collecte.

Du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
Le Home	Ordures ménagères		Déchets Verts	Ordures ménagères	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets Verts		Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères					Déchets recyclables

Du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2011

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Home		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères				Déchets recyclables

* ramassage des déchets verts : les mercredis jusqu'au 16 novembre 2011

Les encombrants

Enlèvement les **jeudis 14 juillet, 8 septembre et 10 novembre 2011.**

Les encombrants non sortis à ces dates ne seront pas ramassés. Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne sont pas des encombrants et doivent être apportés en déchetterie.

Les points de regroupement communaux du Home et du bourg

Seuls les dépôts suivants sont acceptés dans les points de regroupement communaux (anciennes déchetteries du Home et du bourg) :

- Déchets verts
- Déchets recyclables : papiers, cartons, flacons plastiques et verre

Heures d'ouverture

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le bourg - Rue de la Libération	Le Home - Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h-18h	9h-12h
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le bourg - Rue de la Libération	Le Home - Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h-17h30	9h30-12h
Jeudi	9h30-12h	14h-17h30
Samedi	9h30-12h	14h-17h30

La déchetterie de Périers-en-Auge :

C'est désormais à la déchetterie de la CCED, située à Périers-en-Auge, que les Varavillais doivent se rendre pour déposer ferraille, appareils électroménagers et déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), gravats, encombrants (matelas, revêtement de sol, laine de verre, bâches en plastique ...), déchets dangereux (peintures, néons, huiles ...), pneus et batteries (seulement apportés par des particuliers).

Les dépôts effectués à la déchetterie de Périers-en-Auge sont triés et valorisés. Ils sont gratuits pour les particuliers et payants pour les professionnels. La déchetterie est située sur la D 27 à Périers-en-Auge, près du rond point de la D 400 venant de Dives/Cabourg et menant au péage autoroutier de Dozulé. Une carte est nécessaire pour y effectuer des dépôts. Vous pouvez la retirer :

- soit du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45 auprès de la CCED, bâtiment « Environnement Propreté », ZAC de la Vignerie à Dives-sur-Mer ;
- soit en faire la demande auprès de la mairie de Varaville, qui la fera élaborer auprès de la CCED dans un délai d'une semaine.

Dans tous les cas, il faudra fournir 2€ ainsi que :

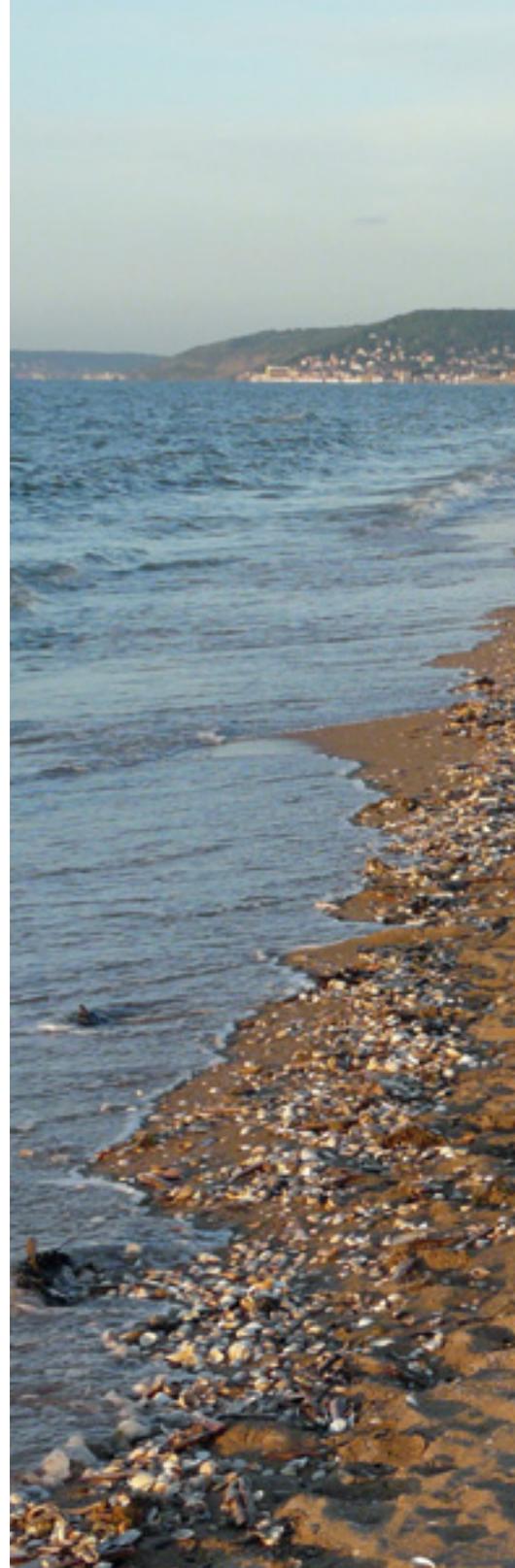
- pour les particuliers : une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- pour les professionnels : un document mentionnant les coordonnées de l'entreprise ainsi que l'immatriculation du ou des véhicule(s).

Pour plus de renseignements contacter la C.C.E.D. :

Service Collecte des déchets

Tél. : 02 31 28 10 25,

ou mesdechets@cc-estuairedeladives.fr



AGENDA

- **Samedi 25 juin** : bal guinguette et feux de la Saint-Jean (stade municipal, 20h) >>> **comité des fêtes**
- **Mardi 5 juillet** : atelier de fabrication de cerfs-volants (salle polyvalente, 14h-17h) >>> **comité des fêtes**
- **Du samedi 9 au dimanche 17 juillet** : Exposition estivale de peinture (15h-19h, salle polyvalente) >>> **Mairie**
- **Dimanche 10 juillet** : foire à tout (place de la mairie, 8h-18h) >>> **Tir et Loisirs**
- **Dimanche 10 juillet** : journée pêche (étangs Saint-Georges, 8h-18h) >>> **comité des fêtes**
- **Mardi 12 juillet** : randonnée pédestre « Le buisson des marais » (9h-12h, 12 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Judi 14 juillet** : feu d'artifice (23h, étangs Saint-Georges) >>> **Mairie**
- **Samedi 16 juillet** : dédicace de « L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant » de Vincent CARPENTIER (bibliothèque municipale, 10h-12h) >>> **bibliothèque municipale**
- **Dimanche 17 juillet** : 11^{ème} auto-rétro en partenariat avec Merville-Franceville-Plage (stade municipal, 7h-18h) >>> **comité des fêtes**
- **Dimanche 17 juillet** : remise du Prix du Public de l'exposition estivale de peinture (salle polyvalente, 19h) >>> **Mairie**
- **Judi 21 juillet** : sortie patrimoine (10h-11h, 5 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Vendredi 22 juillet** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Samedi 23 juillet** : conférence-débat « La Normandie dans l'œil d'un viking » animée par Arnaud GUERIN (salle polyvalente, 20h30) >>> **Bien-Etre et Culture**
- **Mardi 26 juillet** : randonnée pédestre « L'île aux cigognes » (9h-16h, 20 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit, prévoir son pique-nique) >>> **office de tourisme**
- **Du mardi 26 au vendredi 29 juillet** : initiation au théâtre (salle polyvalente, de 9h30 à 12h) >>> **Théâtre de la Côte Fleurie**
- **Vendredi 29 juillet** : représentation de la comédie « C'est quoi, ce business ? » (salle polyvalente, 21h) >>> **Théâtre de la Côte Fleurie**
- **Mardi 2 août** : atelier de fabrication de cerfs-volants (salle polyvalente, 14h-17h) >>> **comité des fêtes**
- **Judi 4 août** : sortie patrimoine (10h-11h30, 5 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Samedi 6 août** : soirée musicale sur le thème de la mer animée par la chorale DE SI DE LA (chapelle Saint-Joseph, 21h) >>> **Bien-Etre et Culture**
- **Du lundi 8 au dimanche 14 août** : Expositions « L'eau à Varaville » et « L'eau pour tous, tous pour l'eau » (salle polyvalente, 15h-19h, gratuit) >>> **Mairie**
- **Samedi 13 août** : foire à tout semi-nocturne (stade municipal, 15h-23h) >>> **comité des fêtes**
- **Mardi 16 août** : randonnée pédestre « L'écurie des charmes » (9h-12h, 13 km, rendez-vous aux étangs de pêche à la truite de la Porte Viger, gratuit) >>> **office de tourisme**
- **Samedi 20 août** : dédicace de « L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant » de Vincent CARPENTIER (bibliothèque municipale de 10h à 12h) >>> **bibliothèque municipale**
- **Judi 23 août** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) >>> **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Dimanche 16 octobre** : loto (salle polyvalente, 14h-18h) >>> **comité des fêtes**
- **Samedi 19 novembre** : braderie jouets et puériculture (salle polyvalente, 8h-18h) >>> **comité des fêtes**
- **Judi 1^{er} décembre** : repas musical des anciens (salle polyvalente, 12h15) >>> **CCAS**
- **Samedi 10 décembre** : marché de Noël (salle polyvalente, 8h-18h) >>> **comité des fêtes**
- **Vendredi 16 décembre** : spectacle pour enfants : les Z'aventures de Zigomar (salle polyvalente, 17h30) >>> **CCAS**
- **Samedi 17 décembre** : challenge de Noël (boulodrome) >>> **Le Home Pétanque**

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Varaville

Le secrétariat est ouvert tous les matins,
du lundi au samedi de 9h à 12h
et le mercredi après-midi de 14h à 17h
Tél. : 02.31.91.04.74 - Fax : 02.31.91.94.44
Courriel : mairie.varaville@wanadoo.fr
Site Internet : www.varaville.fr



Permanences des élus

- **Le maire : M. Joseph LETOREY**
De 9h à 12h du lundi au samedi
Sur rendez-vous en mairie
- **Les adjoints : M. Patrice JEAN,**
M^{me} Anne-Marguerite LE GUILLOU,
M. Jean LEBEGUE,
M^{me} Nathalie WEIBEL
Sur rendez-vous en mairie

CCED : Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

BP 56 - 14160 Dives-sur-Mer
Tél. : 02.31.28.39.97
Courriel : accueil@cc-estuairedeladives.fr
Site Internet : www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles

- **Office de Tourisme / Agence postale communale :**
39 bis, avenue Président René Coty
Tél./Fax : 02.31.24.73.83
Courriel : contact@ot-varaville.fr
Site internet : www.ot-varaville.fr
- **Bibliothèque :**
50, avenue Président René Coty
Tél. : 02.31.91.03.27
Courriel : bibliotheque.varaville@orange.fr
Site internet : www.bibliotheque-varaville.fr

- **Médecin :**
Dr. Thiébot Agnès
48, avenue Président René Coty à Varaville
Tél. : 02.31.24.45.27
- **Kinésithérapeute :**
Aumont Virginie et Ledorze Marion
27, avenue Président René Coty à Varaville
Tél. : 02.31.43.99.83

- **Chirurgiens-dentistes :**
Dr. Lemonnier Caroline
Résidence Rimbaud - Allée des Poètes
à Merville-Franceville - Tél. : 02.31.91.47.33

Dr. Hamelin François
15, avenue du Général Leclerc à Cabourg
Tél. : 02.31.91.90.09

Dr. Hupé Nadine
57, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.28.93.56

Dr. Lemaréchal Jean-Robert
55, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.91.01.81

Dr. Vicogne Frédéric
55, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.91.01.81

- **Vétérinaires :**
Dr. Boulicault-Sichman Anne-Marie
10, avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02.31.24.40.00
- Dr. Sourbé Pascal*
10, avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02.31.24.48.48
- Dr. Herrmann Valérie*
7, avenue de Paris à Merville-Franceville
Tél. : 02.31.91.00.13

- **Ambulances : (inter-ambulances)**
22, rue du Champ de Foire à Dives-sur-Mer
Tél. : 02.31.24.15.15

- **Taxi n°5 Bruno Mary :** 06.85.08.30.63

- **Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté) :** Refuge pour animaux
avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg
Tél. : 02.31.28.09.71

Numéros d'urgence

- **Police municipale :** 02.31.24.08.00
- **Gendarmerie nationale :** 17 ou 02.31.15.07.28
- **Les Pompiers :** 18
- **Le SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Rouen :** 02.35.88.44.00
- **ErDF (Urgence dépannage) :** 0810.333.014
- **GrDF (Urgence sécurité gaz) :** 0800.47.33.33
- **SAUR (Urgence dégâts des eaux) :** 0810.01.40.83



MAIRIE DE VARAVILLE

Le secrétariat est ouvert tous les matins,
du lundi au samedi de 9 h à 12 h,
le mercredi après-midi de 14 h à 17 h

2 avenue du Grand Hôtel - 14390 VARAVILLE

Tél. : 02.31.91.04.74 - Fax : 02.31.91.94.44

Courriel : mairie.varaville@wanadoo.fr

Site Internet : www.varaville.fr